



Journalier / journalière / chauffeur / chauffeuse / opérateur / opératrice

Service des travaux publics

Poste temporaire – 26 semaines – 40 h/semaine (début avril 2020)

Poste temporaire – 13 semaines – 40 h/semaine (début juillet 2020)

À propos de Mont-Tremblant :

S'établir à Mont-Tremblant, des choix... peu importe votre

NATURE : bord de l'eau, montagne, milieu naturel, urbain et villageois. Un terrain de jeux à ciel ouvert !

La Ville de Mont-Tremblant déborde d'activités sportives et culturelles : pistes cyclables, de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, complexe aquatique aréna, circuit d'entraînement pour vélo, course à pied, natation, parc récréatif de vélos, golfs, salles d'exposition, salle de spectacles, bibliothèques, spectacles en plein air, marché d'été et plus encore.

Une ville pour tous avec ses garderies, écoles primaires, école secondaire, Centre collégial, centre de formation professionnelle, Université du 3^e âge.

Changer de NATURE, c'est facile avec le transport en commun de Mont-Tremblant et la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Notre mission :

Ville centre, ouverte sur le monde, ayant à cœur la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes, dont la mission est d'offrir des services efficaces, efficients et diversifiés afin d'assurer l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

Elle favorise l'équilibre et l'harmonie dans toutes ses sphères d'intervention.

Elle améliore de façon constante l'expérience Mont-Tremblant et encourage un mode de vie sain et actif.

Elle assure la mise en valeur de son patrimoine naturel, culturel et bâti.

Elle se base sur les principes de développement durable afin d'assurer une économie forte et variée de son territoire.

Les personnes intéressées à postuler doivent transmettre leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant 16 h 30 le 28 février 2020.

Par la poste :

Service des ressources humaines
Affichage 2020-14/23-TP (26 semaines)
Affichage 2020-24-TP (13 semaines)
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant QC J8E 1V1

Par courriel :

ressourceshumaines@villedemont-tremblant.qc.ca

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du superviseur voirie, aqueduc, égouts et écocentre du Service des travaux publics, le titulaire de la fonction exécute les travaux de maintenance, d'entretien, de réparation et de construction des infrastructures municipales.

Plus spécifiquement, la personne effectue les travaux manuels d'entretien général, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales, de voirie, du réseau routier, des réseaux d'aqueduc et d'égouts, d'éclairage public et de signalisation. Elle conduit et opère tout véhicule et machinerie lourde. Elle effectue des travaux de déneigement, de déglacage, d'épandage d'abrasifs sur les rues, les trottoirs et les entrées, allées et stationnements des édifices municipaux et met en place les panneaux prévenant le public de l'enlèvement de la neige. Elle ramasse les feuilles, les papiers et les débris de toute nature jonchant la voie publique. Elle balaye les rues, les trottoirs et enlève les balayures. Elle libère les bornes d'incendie de tout obstacle (neige, glace, foin, terre, etc.). Elle vide les paniers à rebuts installés sur la voie publique. Elle creuse, à l'occasion, des tranchées et aide à la pose des formes ainsi qu'à la préparation et au coulage du béton relativement à la préparation de puisards, à la construction de planchers, de trottoirs, de marches d'escalier, de sentiers, de clôtures, de murets, etc. Elle charge et décharge des camions, manutentionne diverses marchandises et aide à leur réception, leur rangement et à leur livraison. Elle s'assure du bon état du véhicule, de la machinerie, de l'équipement, du matériel et de l'outillage qui lui sont confiés. À l'occasion, elle nettoie l'intérieur du garage. Elle effectue une ronde de sécurité (vérification avant départ) et autres vérifications d'usages sur les véhicules et machinerie qui lui sont confiés, elle écrit les correctifs s'il y a lieu, sur le bon de travail et rapporte toute défectuosité à son supérieur. Elle respecte les consignes de sécurité et le port d'équipement de protection individuelle requis pour exécuter les travaux.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exécution de ses fonctions, le journalier/chauffeur/opérateur ou la journalière/chauffeuse/opératrice au Service des travaux publics effectue toutes tâches connexes.

Exigences :

Savoir

- Posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite d'engins de chantier ou l'équivalent.
- Détenir un permis de conduire valide au Québec de classe 3.
- Posséder la carte de santé sécurité générale sur chantier de construction.

Savoir-faire

- Posséder un minimum deux (2) années d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire.

Savoir-être

- Être débrouillard et faire preuve d'autonomie.
- Être capable de travailler seul ou en équipe.
- Avoir une excellente capacité physique.

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.